

NPPCOF - INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2024 (AU TITRE DE L'ANNEE 2023)

	VALEUR DE L'INDICATEUR	POINTS OBTENUS	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DE L'INDICATEUR
1 - Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes(en %)	-0,4	39 points	40 points
2 - Ecart de taux d'augmentation individuelle de salaire, hors promotion	2,8	20 points	20 points
3 - Ecart du taux de promotion entre les femmes et les hommes	-5	10 points	15 points
4 - Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité	100%	15 points	15 points
5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5	10 points	10 points
TOTAL	-	94 points	100 points